



1200043701

DATE DEPOT :	2012-01-03
NUMERO DE DEPOT :	2012R000437
N° GESTION :	2011B13274
N° SIREN :	514048438
DENOMINATION :	3C HABITAT
ADRESSE :	320 rue Saint-Honoré 75001 Paris
DATE D'ACTE :	2011/12/12
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE DATE D'EXERCICE SOCIAL
	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

3C HABITAT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 32 500 euros

Siège social : 320 rue Saint-Honoré

75001 PARIS (Ville de Paris)

514 048 438 RCS PARIS

MB 13274
PF 12/12/11 CK - PJ
06 12/12/11

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 12 DÉCEMBRE 2011

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
- 3 JAN. 2012

L'an deux mil onze,
et le douze décembre,
à seize heures,

N° DE DÉPOT 437

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre recommandée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Frédéric MENEZ pr s de la s ance en qualit  de pr sident de la soci t .

La feuille de pr sence, certifi e sinc re et v ritable par le pr sident, permet de constater que les associ s pr sents, repr sent s ou ayant vot  par correspondance, poss dent les 3 250 actions composant le capital, soit plus du tiers des actions ayant droit de vote.

Le Cabinet KREMER, Commissaire aux comptes, r guli rement convoqu , est absent et excus .

En cons quence, l'assemblée est r guli rement constitu e et peut d lib rer valablement.

Monsieur le pr sident d pose sur le bureau et met   la disposition des associ s :

- la feuille de pr sence   l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le rapport du pr sident,
- les statuts sociaux,
- la liste des associ s,
- le texte des r solutions propos es.

Puis Monsieur le pr sident d clare que le rapport du pr sident, la liste des associ s, le texte des r solutions propos es, ainsi que tous les autres documents et renseignements pr vus par la loi et les r glements, ont  t  tenus   la disposition des associ s, au si ge social,   compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette d claration.

A h

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de la date de clôture de l'exercice social,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport du président,

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 juin de chaque année.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de dix-huit (18) mois, qui commence à courir le 1er janvier 2011 pour se terminer le 30 juin 2012.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale modifie la rédaction de l'article 4 des statuts comme suit :

Article 4 – Exercice social

L'exercice social commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de chaque année.

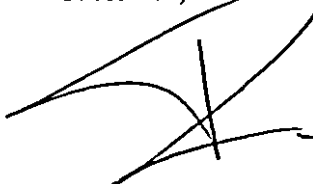
Le reste de l'article est sans changement.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

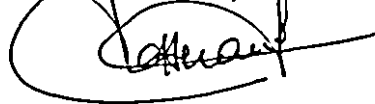
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les actionnaires.

Monsieur Frédéric MENEZ
Président, Actionnaire



Monsieur Didier QUELIN
Actionnaire

Monsieur Gérard JOSSERAND
Directeur Général, Actionnaire



Madame Michèle JOSSERAND
Actionnaire

